

Compte-rendu de la réunion du CA du 25 novembre 2024

Réunion en visio-conférence, de 18h à 19h45, avec une invitation et un ordre du jour transmis par mail le 8 novembre.

Ordre du jour :

1. Approbation des CR des CA des 8 juillet et 28 octobre,
2. Actualité de la fusion des écoles et des associations ; sujets restant à traiter par le groupe de travail fusion,
3. Bilans des événements Alumni récents,
4. Point sur compte d'exploitation 2024 et projet de budget 2025 (cotisations 2025),
5. Organisation de la prochaine AGO,
6. Discussion informelle sur les candidatures Alumni Ensta Bretagne pour le futur CA fusionné.

Présents :

Najat AL GADOUM, Audrey ANZELIN GONNEAU, Bénédicte BOUVIER, Alaeddine CHIBANI, Pierre FAUCOUP, Julien GALMICHE, Achraf IDRISSE, Hicham KASRAOUI, Eitel Aurélien MBOKA EKWE, Daniel MÉNEZ, Arnaud MONÉGIER DU SORBIER, Nicolas OGLOBLINSKY, Laurette STÉPANOFF, Christian VILLARD, Christophe JACQ.

Invitée : Anne-Laure MAREC – secrétaire de l'association

Absents - excusés : Dominique LEHIDEUX, Lorraine BRISACIER-PORCHON, Kilian BARANTAL (président BDE).

1. Approbation des CR des CA des 8 juillet et 28 octobre

Comptes-rendus approuvés à l'unanimité des présents.

2. Actualité de la fusion des écoles et des associations

Nicolas Ogloblinsky présente les quelques éléments communiqués lundi midi par Frédéric Guena, le représentant de notre président au CA de l'école. Ils sont résumés dans son mail joint en annexe 1 et qui retransmet celui de Laurent Giovachini, président des CA de l'Ensta Bretagne et de l'Ensta Paris. Ce message donne quelques précisions sur la direction générale provisoire de l'Ensta à partir de janvier 2025 et annonce surtout le recrutement d'un directeur général sous la forme d'un avis de concours et de vacance d'emploi paru au Jo le 15 novembre dernier. Cet avis qui décrit aussi le nouveau profil de l'Ensta est joint en annexe 2.

Notre président annonce pour le 6 décembre la réunion des présidents des deux associations avec les directeurs généraux des deux écoles. Il annonce aussi qu'il soulignera aux DG l'importance, pour notre association, de la continuité d'application de la convention qui nous lie actuellement avec notre école.

Nos chargés de mission « fusion associations », Julien Galmiche et Hicham Kasraoui, font un petit point d'avancement des actions et dernières modifications mineures sur le projet de modification des statuts

d'AGM-ITA en Ensta Alumni approuvé lors du CA commun du 28 octobre. Quelques échanges sur ce sujet ont lieu entre administrateurs.

Les sujets à traiter avec Alumni Palaiseau dans les semaines ou mois à venir sont ensuite abordés :

- annuaires "papier" avec publicité en 2025 ; un premier contact a eu lieu entre Daniel Menez et Jacques Lebreton. Nos collègues de Palaiseau cherchent un éditeur pour leur édition de 2025. Le président demande à Daniel Menez de prendre contact avec EDIF pour leur indiquer cette ouverture commerciale pour eux en espérant un bonus pour nous et pour lancer notre édition 2025.
- préparation de la fusion des sites et outils internet – notre président enverra un mail au président des Alumni Palaiseau pour présenter Anne-Laure Marec (avec le soutien de Daniel Menez) comme notre responsable de ce sujet et lui demander les correspondants à contacter pour lancer cette action majeure dans la préparation de la fusion des associations. Il souhaite ainsi lui démontrer l'importance de l'activité de notre secrétaire.
- les adresses mail à vie pour les alumni ; Nicolas Ogloblinsky fait part d'un échange avec Eric Jaeger lors du forum entreprises du 19 novembre sur ce sujet. Il lui a indiqué que l'Ensta retiendra la formule d'une adresse mail en ensta.fr pour les salariés et élèves, mais qui disparaît lors de la sortie des élèves de l'école. C'est alors aux Alumni de fournir une adresse ensta.org pour ceux-ci. Solution actuellement appliquée à Palaiseau. Il faudra trouver une solution simple avec l'école pour assurer ce transfert et à communiquer aux adhérents qui utilisent cette adresse mail école.

Le président demande alors aux deux chargés de mission si les diverses actions prévues dans les quatre chantiers identifiés (voir précédents CR) sont bien closes ou en cours. Ils indiquent qu'ils le pensent mais vont vérifier ce point.

Ils signalent que nous suivons actuellement le bon calendrier par rapport aux jalons prévus. Le prochain important sera l'envoi par Alumni Palaiseau du projet final de modification de statuts pour avis préalable au ministère de l'intérieur.

3. Bilan des événements Alumni récents

- L'afterwork d'accueil des nouveaux arrivants des 3 promotions du 3 octobre : accueil avec 10 alumni d'une cinquantaine d'élèves au foyer ; signalons un peu moins d'alumni que l'année dernière, mais des IETA présents.
- Le forum entreprise du 19 novembre et l'afterwork de la veille ; un beau succès cette année encore partagé avec la Ruche ; 120 personnes présentes (60 alumni et 60 RH) pour 42 entreprises ; présence de la responsable relations entreprises de Palaiseau et de son adjointe pour observation de cette journée ; assez surprises positivement sur la formule « forum Brest » ; Laurette Stepanoff et son employeur Saipem nous indiquent qu'ils sont satisfaits du forum et de la gratuité entre autres ; le représentant Thales, monsieur Mussart, indique lui aussi apprécier les relations avec l'Ensta Bretagne et souhaite les conserver ainsi après la fusion.

4. Projet de budget et cotisations 2025

Notre trésorier, Daniel Menez, présente alors l'avancement presque terminé de l'exécution du budget 2024, la proposition de budget 2025 dont le maintien des cotisations 2025 à l'identique de celles de 2024 ; Il souligne que, comme en 2024, le projet de budget est déficitaire pour marquer notre volonté d'être actifs et de réaliser des activités, ceci étant possible sans risque financier car nos réserves sont de l'ordre de 90000€.

Notre président lui demande d'être prudent au niveau du nombre de cotisations 2025 versées compte tenu des circonstances qui pourraient amener certains membres à reporter ou différer leur cotisation.

Il indique cependant que nos cotisations sont reçues majoritairement en début mars et que des dépenses sont réalisées en fin d'année, ce qui limite les risques dans l'exécution de ce futur budget, surtout avec le transfert des actifs et passifs à l'Ensta Alumni en fin de premier semestre.

Ces éléments corrigés sont présentés dans le tableau de l'annexe 3. Le CA vote à l'unanimité le budget corrigé et le maintien des cotisations à leur niveau 2024.

5. Organisation de la prochaine AGO,

La prochaine AGO est prévue au jeudi 30 janvier dans notre restaurant parisien habituel s'il est disponible. La date de secours serait le jeudi 6 février.

Compte tenu des circonstances, il est proposé une reconduction du CA en l'état jusqu'à l'AGE de dissolution, sauf bien sûr pour les administrateurs qui souhaiteraient démissionner.

Une action ou un événement particulier pour marquer cet dernière AGO d'Ensta Bretagne Alumni est proposée par des administrateurs, sans idée spécifique pour le moment. Il est proposé comme idée d'inviter les anciens directeurs de l'école et présidents de l'association. Les autres bonnes idées sont attendues et à communiquer par mail.

6. Discussion informelle sur les candidatures Alumni Ensta Bretagne pour le futur CA fusionné

Le président aborde ce sujet en indiquant qu'il est important que le CA actuel prépare cette future élection au CA d'Ensta Alumni après la fusion des associations en tenant compte des dispositions déjà prévues en particulier au niveau de l'origine 50/50 anciennes associations des administrateurs. A savoir que nous devons faire élire 9 administrateurs dont certains assureront des fonctions au futur bureau, là encore avec une répartition 50/50 des postes.

Il rappelle que pour des raisons de disponibilité personnelle, il ne se représentera pas dans le nouveau CA. Il demande quelle est la position des administrateurs présents sur une candidature au futur CA, tout au moins pour ceux qui ont déjà réfléchi à ce sujet.

Répondent positivement : Najat Al Gadoum, Audrey Anzelin, Bénédicte Bouvier, Alaeddine Chibani (candidat à un poste au bureau), Eitel Mboka, Daniel Menez, Nicolas Ogloblinsky et Christian Villard. Julien Galmiche en tant chargé de mission fusion va réfléchir à cette candidature.

Pour des raisons de bonne gestion de la continuité entre les associations, Daniel Menez précise qu'il est prêt à se présenter comme administrateur pour un mandat court et candidatera au poste de trésorier adjoint. Nicolas Ogloblinsky, pour les mêmes raisons, indique qu'il prévoit de se présenter à ces élections et candidater au poste de secrétaire ou secrétaire adjoint.



Najat Al Gadoum signale que dans ces futures fonctions il faudra faire attention à respecter aussi la parité homme/femme. Le sujet reste ouvert et il faudra continuer à la traiter dans les semaines à venir.

Une date de principe pour un CA en visio avant la prochaine AGO est retenue le lundi 20 janvier. Elle sera confirmée si cette réunion est nécessaire.

Le 26 novembre 2024,

Nicolas Ogloblinsky,
Secrétaire général ENSTA Bretagne Alumni

Pierre Faucoup
Président

A approuver lors de la prochaine réunion de notre CA



ANNEXE 1 – Mail de Frédéric Guena du 25 novembre 2024

Bonjour Nicolas,

Le CR du CA du 25/10 n'est tjrs pas diffusé. Le sujet de la fusion a été abordé mais rien de particulier à noter excepté par contre l'annonce du départ de B Gruselle...officialisé via l'email ci-dessous. Vous étiez déjà au courant je suppose ?

Fred



Frédéric Guena | Offshore Wind & Subsea Business Line Manager

Mobile : +33 6 60 44 12 12

[Site web](#) | [LinkedIn](#) | [YouTube](#)

Sofresid Engineering
rejoint l'Ekip Ekium.

De : directeur@ensta-bretagne.fr <directeur@ensta-bretagne.fr>

Envoyé : mardi 19 novembre 2024 15:04

À : Clementine GALLET <Clementine.GALLET@coriolis-composites.com>; Laurence GAUTIER <laurence.gautier@ensta-bretagne.fr>; Vivien MAJOREL <vivien.majorel@ensta-bretagne.fr>; SIMON Christophe <christophe2.simon@intradef.gouv.fr>; Directeur Général Ecole navale <dg@ecole-navale.fr>; CONAN Erwan <erwan.conan@intradef.gouv.fr>; vincent martinot-lagarde <vincent.martinot-lagarde@naval-group.com>; elisabeth CREPON <elisabeth.crepon@ensta-paris.fr>; Cédric DOUDARD <cedric.doudard@ensta-bretagne.fr>; Hervé FAYOLLE <herve.fayolle@ensta-bretagne.fr>; Guena Frederic <Frederic.GUENA@sofresid.com>; Jalil BOUKHOBZA <jalil.boukhobza@ensta-bretagne.fr>; Bruno LEVIEIL <bruno.levieil@ensta-bretagne.fr>; virginie renaud <olivier.david@bretagne.bzh>; luc neuville <luc.neuville@dgfip.finances.gouv.fr>; CHEVREUIL Myriam <myriam.chevreuil@thalesgroup.com>; christophe lerouge <christophe.lerouge@imt-atlantique.fr>; jean-francois-m gauthier <jean-francois-m.gauthier@intradef.gouv.fr>; laurent hemmer <laurent.hemmer@ecole-navale.fr>; Robin Lagarrigue <Robin.Lagarrigue@ac-rennes.fr>; aurore beaufaron <aurore.beaufaron@intradef.gouv.fr>; Thibaut VIVIER, FISE_2025 <thibaut.vivier@ensta-bretagne.org>; NEUMAN Caroline, (Adjointe au sous-directeur) - DGAMPA/SFM/SDSTEN <Caroline.Neuman@developpement-durable.gouv.fr>; emmanuelle thivillier <emmanuelle.thivillier@intradef.gouv.fr>; Jeanne CAVOIT <jeanne.cavoit@ensta-bretagne.fr>; ambroise motsch <ambroise.motsch@ensta-bretagne.org>; BAROUX Marie-helene <Marie-helene.BAROUX@isae-supaero.fr>

Cc : laurent giovachini <laurent.giovachini@soprasteria.com>; directeur <directeur@ensta-bretagne.fr>; Eric JAEGER <eric.jaeger@ensta-bretagne.fr>; LAHITTE Laurence <laurence.lahitte@soprasteria.com>; Maryse TREVARIN maryse.trevarin@ensta-bretagne.fr

Objet : Message de Laurent Giovachini

Mesdames et Messieurs les administrateurs, chers amis,



Comme vous le savez, Bruno Gruselle a quitté ENSTA Bretagne pour prendre les fonctions de secrétaire général du Conseil général de l'armement (CGArm) à compter du [lundi 18 novembre](#). Je l'ai remercié pour son action en faveur du développement et de la transformation de l'école et félicité pour sa nomination, qui témoigne de la confiance accordée par le ministre des Armées et des anciens combattants.

Depuis [ce lundi 18 novembre](#), Eric Jaeger, jusqu'alors directeur adjoint d'ENSTA Bretagne, assure les fonctions de directeur général par intérim.

Le chantier de la fusion des ENSTA se poursuit selon les orientations fixées. Le projet de décret instituant le nouvel établissement est examiné aujourd'hui en réunion du Conseil d'Etat.

A partir du [1er janvier 2025](#), Elisabeth Crépon et Eric Jaeger assureront respectivement les fonctions de directrice générale et de directeur général délégué de la nouvelle ENSTA, et ce jusqu'à la nomination de la future équipe de direction, dont le recrutement a été lancé il y a quelques jours ([cf. JORF 0270 du 15/11/2024](#)).

Cordialement,

Laurent Giovachini

ANNEXE 2 – Avis de concours et de vacance d’emploi de directeur général de l’Ensta

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Avis de vacance de l'emploi de directeur général de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA)

NOR : ARMA2430472V

Un décret est en préparation pour fusionner au 1^{er} janvier 2025 l'ENSTA Paris et l'ENSTA Bretagne. Un directeur général est recherché pour le futur établissement.

L'ENSTA, comme les deux écoles dont elle est issue, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministre des armées et des anciens combattants. Il est constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation.

Il a pour missions :

- de dispenser un enseignement supérieur ayant pour objet la formation d'ingénieurs civils et militaires, dont les ingénieurs de l'armement et les ingénieurs des études et techniques de l'armement, ainsi que de cadres et de docteurs hautement qualifiés pour les secteurs public et privé, en particulier dans les domaines de la défense, et de la sécurité, des transports, de l'énergie, du maritime et des activités marines, du numérique et des technologies de pointe ;
- de conduire des travaux de recherche scientifique, fondamentale et appliquée, en propre ou en partenariat, en particulier avec des organismes de recherche publiques ou privés, français, européens ou internationaux ;
- de contribuer à l'innovation scientifique et technologique.

L'ENSTA s'appuie sur deux campus, Palaiseau et Brest, ancrés dans des écosystèmes locaux riches impliquant des partenaires académiques, des centres de recherche et d'innovation et des entreprises innovantes. Elle est établissement composante de l'Institut polytechnique de Paris (IP Paris), aux côtés de l'Ecole polytechnique, Télécom Paris, Télécom SudParis, l'Ecole nationale supérieure de la statistique et de l'administration économique (ENSAE Paris) et l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC). L'ENSTA forme plus de 2 000 étudiants dont plus de 300 doctorants. Elle compte 500 personnels permanents dont plus de 300 enseignants-chercheurs et chercheurs. Le budget annuel global de l'école est d'environ 70 M€.

Le directeur général de l'ENSTA est choisi parmi des personnalités justifiant d'une compétence scientifique dans les domaines d'activité de l'école ou ayant une expérience de l'enseignement supérieur ou de la recherche.

Intéressé par les questions de l'enseignement supérieur et les politiques publiques en faveur de la jeunesse, il est capable de développer une vision stratégique. Il possède de réelles qualités d'impact et d'influence. Ses compétences managériales sont reconnues et il sait nouer des relations de confiance avec ses interlocuteurs qui lui permettent de construire et de développer un réseau professionnel robuste.

Il est nommé par décret pour une durée de cinq ans renouvelable et dirige l'école dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. Le directeur général de l'ENSTA est localisé sur le site de Palaiseau. Il est secondé et suppléé en cas d'absence ou d'empêchement par un directeur général délégué, qui est localisé sur le site de Brest.

L'action du directeur général s'inscrit dans le cadre de la construction du nouvel établissement au sein de l'Institut polytechnique de Paris.

Le directeur général devra en particulier :

- conduire la transformation et accompagner le changement pour réussir la fusion en assurant la convergence des pratiques et l'émergence d'une nouvelle culture d'établissement ;
- assurer le développement de l'école en s'attachant notamment à l'équilibre entre ses deux campus ;
- veiller à la qualité des cursus de formation qui doivent être au meilleur niveau académique et répondre notamment aux besoins du secteur de la défense ;
- développer, en lien avec IP Paris, les activités de recherche, notamment dans le domaine des souverainetés autour de certains secteurs clés : défense, énergie, transports, numérique, santé et mer.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 6 janvier 2025.

Les dossiers de candidature comporteront une lettre de motivation, un *curriculum vitae*, les prétentions salariales du candidat ou de la candidate. Ils devront être adressés par courrier au ministère des armées et des anciens

combattants, direction générale de l'armement, direction des ressources humaines, à l'attention de M. Christophe Simon, 60, boulevard du Général-Martial-Valin, CS 21623, 75509 Paris Cedex 15 et par messagerie électronique à christophe2.simon@intradef.gouv.fr

Dans la suite du processus de recrutement, il pourra être demandé aux candidats et candidates de présenter leur projet pour l'école.

Pour toute information complémentaire, contacter M. Christophe Simon, sous-directeur écoles, formation et développement professionnel (courriel : christophe2.simon@intradef.gouv.fr).

ANNEXE 3 – COMPTES 2024 ET PROJET DE BUDGET 2025

	RECETTES	Prévu 2024	Probable 2024	différence 2024		Projet 2025	delta prob 2024 - 2025
706-Subvention ENSTA Bretagne		22000	22000,00	0,00		22000,00	0,00
706- Redevance EDIF		5500	5500,00	0,00		5500,00	0,00
751-Cotisations		22000	21155,00	-845,00		20000,00	-1155,00
758-Dons		300	247,00	-53,00		300,00	53,00
76-Intérêts Livrets d'épargne		2500	2550,00	50,00		2000,00	-550,00
Participations aux événements		4000	5596,00	1596,00		4000,00	-1596,00
total recettes		56 300,00 €	57048,00	748,00		53800,00	-3248,00
DÉPENSES							
60-Matières/Consomm.		200	38,55	-161,45		200,00	161,45
61- Maintenance site		3000	2941,80	-58,20		3500,00	558,20
61- Modifs site		2000	0,00	-2000,00		1000,00	1000,00
61- autres sous-traitances		500	52,39	-447,61		500,00	447,61
61- assurances, documentation		700	625,25	-74,75		700,00	74,75
623-Relations publiques (sponsoring)		9000	8552,00	-448,00		9000,00	448,00
625-Déplac.missions, réception (hors événements)		3000	1099,94	-1900,06		3000,00	1900,06
Charges sur Evenements		11000	13270,18	2270,18		11000,00	-2270,18
627-frais bancaires		400	415,00	15,00		400,00	-15,00
628-Cotisations IESF/Prot Juri.		2000	1817,45	-182,55		2000,00	182,55
64-Salaires		20000	19458,09	-541,91		20500,00	1041,91
64 - Charges sociales		11000	11280,00	280,00		11500,00	220,00
64-Médecine Travail		200	116,40	-83,60		200,00	83,60
688-Autres frais financiers		300	133,40	-166,60		300,00	166,60
total dépenses		63300	59800,45	-3499,55		63800	3999,55
Résultat		-7 000 €	-2 752 €	4 248 €		-10 000 €	-7 248 €

